

**Dragendorff, réactif R 2 (solution mère) réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1**

Révision: 05.12.2024

Code du produit: 27533

Page 1 de 13

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Dragendorff, réactif R 2 (solution mère) réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

UFI: 1U7F-M2R0-A00N-K9QH

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

**Utilisations déconseillées**

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	AnalytiChem GmbH
	ACD
Rue:	Stempelstraße 6
Lieu:	D-47167 Duisburg
Téléphone:	0203/5194-0
E-mail:	info@analytichem.de
Interlocuteur:	Abteilung Produktsicherheit
E-mail:	produktsicherheit@analytichem.de
Internet:	www.analytichem.de
Service responsable:	Abteilung Produktsicherheit

	Téléfax: 0203/5194-290
	Téléphone: 0203/5194-107/117

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.) hors coût d'appel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7; En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accidentappelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

**Information supplémentaire**

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Eye Dam. 1; H318

STOT RE 1; H372

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

acide (+)-tartrique

iodure de potassium

Mention d'avertissement:	Danger
--------------------------	--------

Pictogrammes:



## Dragendorff, réactif R 2 (solution mère) réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 05.12.2024

Code du produit: 27533

Page 2 de 13

**Mentions de danger**

- H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

**Conseils de prudence**

- P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.  
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Mélanges en solution aqueuse

**Composants pertinents**

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
87-69-4	acide (+)-tartrique			
	201-766-0		01-2119537204-47	
	Eye Dam. 1; H318			
7681-11-0	iodure de potassium			
	231-659-4		01-2119906339-35	
	STOT RE 1; H372			
1304-85-4	sous-nitrate de bismuth			
	Ox. Sol. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H272 H315 H319 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
87-69-4	201-766-0	acide (+)-tartrique	15 - < 20 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg		
7681-11-0	231-659-4	iodure de potassium	10 - < 15 %
	par voie orale: DL50 = 3118 mg/kg		
1304-85-4		sous-nitrate de bismuth	1 - < 5 %
	par inhalation: CL50 = > 5,07 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg		

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

**Dragendorff, réactif R 2 (solution mère) réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1**

Révision: 05.12.2024

Code du produit: 27533

Page 3 de 13

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Aucune donnée disponible

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.  
Appeler un médecin en cas de malaise.

**Après contact avec la peau**

Se laver immédiatement avec: Eau  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.  
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.  
Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Irritant  
Excitation  
Vomissement  
Peut provoquer une sensibilisation chez les sujets sensibles.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

sans limitation

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Liquides non combustibles  
Produits de combustion dangereux  
En cas d'incendie, risque de dégagement de:  
Iodure d'hydrogène (HI)

**5.3. Conseils aux pompiers**

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.  
Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.  
Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Dragendorff, réactif R 2 (solution mère) réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 05.12.2024

Code du produit: 27533

Page 4 de 13

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Pour les non-sécuristes**

Assurer une aération suffisante.  
Utiliser un équipement de protection personnel.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Evacuer les personnes en lieu sûr.  
Procédures d'urgence  
Consulter un spécialiste  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

##### **Pour les secouristes**

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour la rétention**

Colmater les bouches de canalisations.  
Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).  
Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.  
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

##### **Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

##### **Autres informations**

Assurer une aération suffisante.  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Evacuation: voir rubrique 13

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.  
Assurer une aération suffisante.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.  
Éviter de: formation d'aérosol ou de nébulosité

##### **Préventions des incendies et explosion**

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

##### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever les vêtements contaminés.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

##### **Information supplémentaire**

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.  
Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

**Dragendorff, réactif R 2 (solution mère) réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1**

Révision: 05.12.2024

Code du produit: 27533

Page 5 de 13

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

**Conseils pour le stockage en commun**

exigences nationales

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Protéger contre: Lumière

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Substances chimiques de laboratoire

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
	DNEL type			
87-69-4	acide (+)-tartrique			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	5,2 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	2,9 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,3 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	1,5 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	8,1 mg/kg p.c./jour
1304-85-4	sous-nitrate de bismuth			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,7 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,67 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	5 mg/kg p.c./jour

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Dragendorff, réactif R 2 (solution mère) réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 05.12.2024

Code du produit: 27533

Page 6 de 13

#### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental		Valeur
87-69-4	acide (+)-tartrique	
Eau douce		0,312 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,514 mg/l
Eau de mer		0,312 mg/l
Sédiment d'eau douce		1,141 mg/kg
Sédiment marin		1,141 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,045 mg/kg
1304-85-4	sous-nitrate de bismuth	
Eau douce		0,137 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		1,37 mg/l
Eau de mer		0,014 mg/l
Sédiment d'eau douce		14176,5 mg/kg
Sédiment marin		1417,7 mg/kg
Intoxication secondaire		33,3 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		17,5 mg/l
Sol		120,3 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

##### Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Dragendorff, réactif R 2 (solution mère) réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 05.12.2024

Code du produit: 27533

Page 7 de 13

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	lumineux
Odeur:	sans odeur
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	non déterminé non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	non applicable
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1,226 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

###### Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

###### Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Dragendorff, réactif R 2 (solution mère) réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 05.12.2024

Code du produit: 27533

Page 8 de 13

Température d'inflammation spontanée

solide:

non déterminé

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

Aucune donnée disponible

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

### 10.2. Stabilité chimique

Protéger contre: Lumière

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Métaux alcalins

Ammoniac

Peroxyde d'hydrogène

Agent oxydant

Fluor

### 10.4. Conditions à éviter

Lumière

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Dragendorff, réactif R 2 (solution mère) réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 05.12.2024

Code du produit: 27533

Page 9 de 13

## ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
87-69-4	acide (+)-tartrique	orale	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	N/A (2010)
		cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (2010)
7681-11-0	iodure de potassium	orale	DL50 mg/kg	3118	Rat	Study report (1980)
1304-85-4	sous-nitrate de bismuth	orale	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (2012)
		inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 mg/l	> 5,07	Rat	Study report (2010)

## Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Peut provoquer une sensibilisation chez les sujets sensibles.

## Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
(iodure de potassium)

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Information supplémentaire références à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

## Dragendorff, réactif R 2 (solution mère) réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 05.12.2024

Code du produit: 27533

Page 10 de 13

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Autres informations**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Information supplémentaire**

Irritant

Excitation

Vomissement

Peut provoquer une sensibilisation chez les sujets sensibles.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

Nº CAS	Substance	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
87-69-4	acide (+)-tartrique	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 100	96 h Danio rerio	Study report (2010)	OECD Guideline 203
		Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	51,404	72 h Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (2010)	OECD Guideline 201
		Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	93,313	48 h Daphnia magna	Study report (2010)	OECD Guideline 202
		Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ( )	> 1000	3 h Nature of inoculum: activated sludge, domestic, no	Study report (2010)	OECD Guideline 209
7681-11-0	iodure de potassium						
		Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	3780	96 h Oncorhynchus mykiss	Publication (1995)	other: Protocol to d
		Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1,27	48 h Daphnia magna	Study report (2012)	OECD Guideline 202
1304-85-4	sous-nitrate de bismuth						
		Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 137	96 h Danio rerio	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 203
		Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 137	72 h Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
		Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 137	48 h Daphnia magna	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 202

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

Nº CAS	Substance	Log Pow
87-69-4	acide (+)-tartrique	0,012

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Dragendorff, réactif R 2 (solution mère) réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 05.12.2024

Code du produit: 27533

Page 11 de 13

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### **Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### **Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

#### **L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **Transport fluvial (ADN)**

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **Transport maritime (IMDG)**

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Dragendorff, réactif R 2 (solution mère) réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 05.12.2024

Code du produit: 27533

Page 12 de 13

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

Non

L'ENVIRONNEMENT:

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### **Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

##### **Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

3 - présente un très grave danger pour l'eau

### RUBRIQUE 16: Autres informations

##### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1.

## Dragendorff, réactif R 2 (solution mère) réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Révision: 05.12.2024

Code du produit: 27533

Page 13 de 13

## Abréviations et acronymes

Ox. Sol. 2: Matière solide comburante, catégorie de danger 2  
Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2  
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1  
Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2  
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3  
STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie de danger 1  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

## Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
STOT RE 1; H372	Méthode de calcul

## Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

- H272 Peut agraver un incendie; comburant.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

## Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucun garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*